

Chariot de travail (vhc.spécial) +)	Marque K R A M E R	Type 5 1 5	Fiche d'homologation n° CH 5466 03
--	-----------------------	---------------	---------------------------------------

MOYENS D'IDENTIFICATION "515" de chaque côté sur capot moteur + sur plaquette du constructeur,
à droite latéralement en haut sur cadre, devant cabine.

Numéro du châssis frappé à droite latéralement en bas sur cadre, derrière roue avant
Signe d'identification du moteur frappé "31 912" à gauche au centre bloc-mot, sous démarreur (plaqu. rivée)
Constructeur KRAMER-WERKE, Ueberlingen (D) Importateur J. WORMSER AG, Kloten

CHASSIS Nombre d'essieux <u>2</u> Nombre de roues <u>4</u> Entraînement toutes roues	MOTEUR Genre en ligne Temps <u>4</u>
Direction <u>au centre (Orbitrol)</u> Assistance <u>hydraulique</u>	Marque <u>DEUTZ</u> Carbur. <u>D</u>
Frein de service <u>hydr. l-circ. exp.int. s.roues AV (frein indép.s.)</u>	Type <u>F 3 L 912</u>
Frein auxiliaire <u>méc. disque, sur ch.roue av. retour automat.</u>	Position <u>avant</u> Nombre cyl. <u>3</u>
Frein stationn. <u>arbre boîte c.v.</u>	Alésage <u>100</u> Course <u>120</u>
Transmission <u>méc. toute synchronisée</u> Nombre vit. <u>4</u>	Cylindr. <u>2826</u> cm ³ CV-Impôt <u>14,38</u>
Blocage differ. <u>-</u> Crochet rem. <u>-</u> Vitesse max. <u>19 *</u> km/h	CV-puiss. <u>48 (DIN)</u> à <u>2500</u> t/m
CARROSSERIE Forme <u>pelle chargeuse avec</u> Nombre portes <u>2</u>	Refroidissement <u>air</u>
<u>excavatrice à l'arrière</u> Toit ouvert <u>-</u>	Bruit <u>82 dB (A)</u> à <u>2600</u> t/m
Nombre de places : Total <u>3</u> ; AV <u>1 + 2</u> sur banquette	Amortissement bruit <u>1 pot 300x230x120</u>

DIMENSIONS	Vote	
	AV	AR
Diam. braquage	<u>1550</u>	<u>1560</u>
Empattement	<u>9,30</u>	<u>9,40</u>
	<u>2000</u>	
	Dimensions ext.	Dimensions int.
Longueur	<u>7400</u>	
Largeur	<u>2060</u>	
Hauteur	<u>3900</u>	
Porte à faux	AV <u>2200</u>	
	AR <u>3200</u> +)	
	lat. <u>-</u>	

POIDS	Vote			TOTAL
	Avant	Milieu	Arrière	
A vide	<u>2270</u>		<u>4070</u>	<u>6340</u>
Charge utile				<u>-</u>
Poids total				<u>6340</u>
Garantie fabr.	<u>4800</u>		<u>4800</u>	<u>7490</u>
Dimens. pneus	<u>16 - 20 EM 10PR</u>			
Charge p. essieu	<u>4600 (1,5)</u>		<u>4600 (1,5)</u>	
Poids maxi remorquable	de l'ensemble			<u>-</u> kg

EQUIPEMENTEqupeiment électrique 12 v

Feux de route 2/(E) K11699 Avertisseur optique -
 Feux de croisement 2/(E) K11694 Feux de position 2/A (E)
 Feux de gabarit 1/R (E) sur l'excavatrice
 Avertisseur 1/électrique (1-ton) Niv. sonore 86 dB/A
 Essuie-glace 1/électrique Lave-glace -
 Feux arrières 2/R (E) Catadioptrés AR+latér.=I(E)
 Feux stop 2/S1 (E) Feux de recul -
 Eclair. plaque contr. - Plaque forme haute/oblongue
 Rétroviseur 2/de chaque côté Indic. vitesse -
 Indic. direction clign. 6/av.lampe-témoin(disposition IV)
 AV o = 1 (E) latér. o=K 12642 AR o = 2a. (E)
 Avert. clign. oui Lampes de travail -
 1 cale d'arrêt 285 x 150 x 170

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre Chariot de travail (vhc.spécial)
 Marque & type KRAMER 515
 Homologation n° CH 5466 03
 Forme de la carr. pelle chargeuse avec excavatrice arrière
 Places ass. : Total 3 (1 avant)
 Poids à vide 6340 Carburant D
 CV 14,38
 Charge utile - Cylindrée 2826 cm³
 Poids total 6340 Poids de l'ensemble -

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc. expertisé = 98125

- +) Véhicule spécial: distance depuis le volant vers l'avant = 3530 mm,
 porte à faux AR dépasse 80% de l'empattement = 3200 mm
- *) Vitesse maxima: 19 km/h à 2600 t/min au moteur
Plombage : 1 sur vis de butée de plein-gaz.

Modifiés par l'importateur:

- Dégivreur selon OCE art. 32, al. 4.
- Triangle de panne.
- Equipement (hauteur des feux de croisement admise pour raisons techniques).
- Feux de gabarit aux angles supérieurs de la cabine sont enlevés.

Lieu et date de l'expertise
Kloten, 9.9.71

Voir fiche complémentaire I

La commission d'expertise

Chariot de travail
(vhc. spécial)

Marque
K R A M E R

Type
5 1 5

Fiche d'homologation n°
CH 5466 03

C A R T E C O M P L E M E N T A I R E I .

A noter dans le permis de circulation, page 4:

- Surveillance par personne auxiliaire ou en cas de bonne visibilité au moyen de 2 miroirs permettant l'observation de chaque côté.
- Cale exigée (OCE art. 20 chiffre 4).
- Inscription au tableau de bord "Verrouiller la marche arrière avant le début des courses sur la voie publique".
- Assurer les leviers de commande de la pelle.
- Assurer la pelle: fer plat sur le côté gauche du bras de levage et fer avec profil V sur cylindre de levage.
- Dispositif de protection avec marquage jaune/noir sur la pelle.
- Le bras de l'excavatrice doit être marqué en jaune/noir à l'arrière et sur le côté et signalé par un dispositif selon OCE art. 35, al. 4.
- Enlever les béquilles de l'excavatrice.
- Lors de courses de transfert l'excavatrice doit se trouver au centre du véhicule.
- Assurer l'excavatrice: fer en V sur le cylindre de levage et deux tendeurs sur le bras de l'excavatrice pour éviter un balancement.
- Les feux de position et clignoteurs à l'avant sur la pelle doivent être fixés.

Kloten, 9.9.71